



NOTICE DESCRIPTIVE

EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL

La capacité d'accueil du cimetière communal de la Dérocade est arrivée à saturation.

Dans la mesure où la Commune doit pouvoir inhumer toute personne décédée sur son territoire, deux extensions doivent être réalisées afin de répondre aux obligations légales en termes d'emplacements disponibles mais surtout aux besoins des familles.

Aujourd'hui à Moissac :

- 160 inhumations annuelles en moyenne ont lieu dans les 9 cimetières communaux
- il reste 20/25 concessions disponibles à la vente à la Dérocade

La commune souhaite étendre son cimetière situé à la Dérocade – 82200 Moissac.

L'extension du cimetière prendra place sur les parcelles communales DM1202 et DM1199 (zone U selon PLUi-h). Ces parcelles sont accolées au cimetière existant.

La surface du projet est d'environ 2 200m².

Le projet est imaginé dans l'esprit d'un cimetière paysagé avec une gestion des eaux pluviales intégrée, des sols perméables et des espaces enherbés. La commune s'appuie sur les études hydrogéologiques d'un cabinet spécialisé.

La capacité d'accueil sera autour des 250 places, avec deux tailles de concession : 1.4*2.55m et 1.65*2.55. Un lieu de repos ombragé sera mis en place.

L'accès se fera par le cimetière existant.